

rable député de Cap-Breton-Sud, je rappellerai certains faits qui l'amèneront peut-être à prendre une attitude autre que celle qu'il a manifestée dans le passé.

En Nouvelle-Ecosse, 1,281 établissements industriels emploient 38,000 hommes, versent 60 millions de dollars en salaires et produisent pour 204 millions de marchandises. Aux yeux des honorables députés de l'Ontario ces chiffres ne semblent peut-être pas très élevés, mais ils ont quand même leur signification. Dans une province de l'étendue de la nôtre, c'est beaucoup qu'une somme de 60 millions soit versée en salaires. Nos fabricants expédient leurs produits dans tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique. L'une des plus anciennes maisons de café et d'épices, la compagnie Schwartz, se trouve dans notre province et elle vend ses produits par tout le Canada, d'Halifax à Vancouver; elle en expédie même jusqu'aux Antilles et outre-mer. Nous avons la fabrique de chocolats Moir's dont les produits sont peut-être les meilleurs au Canada.

M. CRUICKSHANK: Vous n'en avez pas d'échantillons?

M. ISNOR: Je suis sûr que si la compagnie savait que l'honorable député de Fraser-Valley en désire elle lui en enverrait volontiers.

M. CRUICKSHANK: Veuillez les en informer.

M. ISNOR: Je pourrais allonger la liste, pour la gouverne de mes amis de la C.C.F., et continuer de leur parler de la Nouvelle-Ecosse. Je pourrais leur apprendre que notre province compte 33,000 fermes, ce qui n'em-

pêche pas les honorables députés des provinces des Prairies qui sont cultivateurs de se rendre là-bas pour enseigner aux agriculteurs comment réussir, bien qu'eux-mêmes ne réussissent pas. Nos cultivateurs peuvent encore se tirer d'affaires. Nos 33,000 fermes comptent une population de 150,000 âmes et produisent 7 millions de livres de beurre, ce qui n'est pas mal pour une petite province. Je ne crois donc pas que nous ayons raison de trop nous plaindre. Nous récoltons les meilleures pommes canadiennes, au rythme de deux millions de barils par an. Dans le passé, la plus grande part en était expédiée au Royaume-Uni mais maintenant que tous les Canadiens ont goûté à notre jus de pomme nous comptions écouter ce produit dans notre pays.

(Sur la motion de M. Isnor, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. GRAYDON: Le ministre des Affaires des anciens combattants peut-il nous dire, monsieur l'Orateur, s'il est possible que la Chambre soit saisie dès cette semaine des mesures relatives aux anciens combattants?

L'hon. M. GREGG: Le projet de résolution tendant à la formation du comité des Affaires des anciens combattants figurera au *Feuilleton* avant la fin de la semaine et je puis assurer l'honorable député que les mesures législatives seront présentées le plus tôt possible.

(A six heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)